de romanisation. La Confédération des Gaules comprenait, d'après Strabon, soixante cités, qui désignaient chacune plusieurs délégués. A côté du *sacerdos*, élu annuellement pour présider le Conseil, les inscriptions mentionnent des administrateurs particuliers, l'*inquisitor Galliarum*, le *iudex arcae Galliarum* et le *iudex arcae ferrariarum*, ainsi que des adjoints et des subalternes. Cette institution a joué un rôle important dans la vie politique, administrative, financière et religieuse du pays. Le culte de Rome et de l'Empereur régnant se traduisait essentiellement par la panégyrie du 1er août, qui comportait des jeux variés, notamment un concours d'éloquence grecque et latine, des combats de gladiateurs et des exhibitions de fauves. Situé à *Condate*, près de l'ancien confluent du Rhône et de la Saône, en dehors de la colonie romaine de *Lugudunum*, le sanctuaire fédéral possédait un grand autel, un temple, des chapelles, des statues, probablement un amphithéâtre et un bois sacré, dont le terme peut être restitué dans la description corrompue de Strabon. Le Conseil des Gaules a rayonné sur les pays environnants et ouvert la voie au Parlement français[1].

— M. J. Heurgon s'étonne d'une influence exercée par la vallée du Rhône sur celle du Danube. M. P. Wuilleumier répond qu'elle est attestée par des objets de toreutique et de céramique.

— Constatant que des présidents du Conseil appartenaient à l'ordre équestre, mais aucun à l'ordre sénatorial, M. H.-G. Pflaum mettrait volontiers ce fait en rapport avec l'entrée des notables gaulois dans le sénat romain.

VII.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE
(13 décembre 1952).

Président : M. P. Boyancé.

Membres présents. — Les mêmes qu'à la séance précédente.

Rapport de l'Administrateur, présenté par M. Marouzeau.

L'année a été marquée par de nombreuses manifestations de collaboration et de confraternité. En particulier, notre excursion de Pentecôte à Bordeaux nous a ménagé un contact agréable et fructueux avec nos amis de province, et, d'autre part, nos relations avec l'étranger se sont multipliées.

1. Cette étude figurera dans un ouvrage sur *Lyon, métropole des Gaules*, qui doit paraître aux Belles-Lettres en 1953.

A la suite du Colloque franco-allemand tenu à Paris l'an dernier, une délégation de notre Société a été reçue au printemps à Marbourg par la Mommsen-Gesellschaft et l'Altphilologen-Verband, puis à Bonn-Godesberg par des professeurs rhénans sous les auspices du Haut-Commissariat en Allemagne ; une autre réunion a eu lieu en automne à Duisbourg-Cologne-Aix-la-Chapelle avec les membres de la Section Nord-Rhein-Westfalen. Occasion profitable de confronter les préoccupations scientifiques et les méthodes d'enseignement des deux pays.

L'Administrateur de la Société a participé comme délégué français à la séance, tenue à Munich, du Comité du Thesaurus linguae latinae, organisme devenu international, et il a pris la charge de procurer à l'équipe munichoise un stagiaire de nationalité française.

M. A. Ernout a participé au Congrès des linguistes de Londres et a été appelé pour des conférences dans plusieurs universités espagnoles. M. J. Bayet a été chargé de mission en Suisse, M. J. Marouzeau en Finlande, M. Ch. Picard aux États-Unis, M. H. I. Marrou, Mgr L. Pichard et M. A. Dain au Canada, M. G. Dumézil en Amérique du Sud. Enfin, M. J. Bayet se trouve, par sa charge nouvelle de directeur de l'École française de Rome, appelé à nous représenter en permanence auprès des latinistes italiens.

Notre filiale suisse, le Groupe romand des études latines, a fêté, avec la participation de notre Président et de notre Administrateur, le vingtième anniversaire de sa fondation, et notre Société envisage elle-même pour l'année prochaine la célébration de son trentième anniversaire, qui comportera entre autres manifestations un voyage en groupe à Rome.

L'afflux des contributions de valeur à la *Revue* et des ouvrages envoyés pour comptes-rendus a accru encore cette année l'importance du volume en cours.

Un fascicule s'est ajouté l'an dernier à notre Collection ; deux sont actuellement en cours d'impression ; un autre en préparation.

Le chiffre de nos membres s'est augmenté d'une trentaine environ. Cette année encore, grâce au succès de nos publications et à une gestion rigoureuse, nous pouvons maintenir à son taux antérieur le montant de la cotisation. Pour la première fois, l'examen des comptes de fin d'année fait apparaître une stabilisation qui doit être regardée comme de bon augure pour les années à venir.

Des remerciements sont dus au couple Secrétaire-Trésorière qui, par une gestion à la fois attentive et avenante, rend à l'Administrateur sa tâche aisée, et contribue à l'atmosphère cordiale de nos séances et excursions.

Comptes présentés par la Trésorière.

Recettes :

Report d'exercice	32,161 fr.	» »
Cotisations annuelles	394,691	» »
Intérêt des cotisations rachetées	1,250	» »
Abonnements	277,920	» »
Vente de la Revue	361,260	» »
Bénéfice sur vente du Mémorial	9,600	» »
Bénéfice sur vente de la Collection	19,490	» »
Subvention du Centre de la Recherche	250,000	» »
Dons	4,824	» »
Total	1,351,196 fr.	» »

Dépenses :

Impression de la Revue 1951 (solde)	165,185 fr.	» »
Papier (solde)	45,168	» »
Impression de la Revue 1952 (acompte)	800,000	» »
Papier (acompte)	100,000	» »
Direction et rédaction de la Revue	10,000	» »
Administration de la Société	10,000	» »
Secrétariat	20,000	» »
Trésorerie	20,000	» »
Frais de l'éditeur	6,725	» »
Frais d'envoi de la Revue	46,367	» »
Poste, frais de bureau et de séances	34,823	» »
Déplacements, frais d'accueil et réceptions	32,006	» »
Cotisations et rétributions	19,450	» »
Total	1,309,724 fr.	» »

Avoir :

Compte en banque	4,901 fr.	» »
Compte de chèques postaux	31,018	» »
Encaisse de la Trésorière	5,553	» »
Total	41,472 fr.	» »

Balance :

Recettes : 1,351,196 fr. — *Dépenses :* 1,309,724 fr. = *Avoir :* 41,472 fr.

— Le bilan de l'exercice, établi comme ci-dessus, a été approuvé par la Commission des comptes, réunie avant l'Assemblée générale.

— Le Rapport de l'Administrateur et les comptes de la Trésorière

sont soumis à l'approbation de l'Assemblée et adoptés sans observation.

Élections.

Par un vote unanime, le Bureau est constitué pour l'année 1953 de la façon suivante :

Président : M. J. PERRET.

Vice-président : M. P. COURCELLE.

Administrateur : M. J. MAROUZEAU.

Secrétaire : M. L. NOUGARET.

Trésorière : Mme S. NOUGARET.

Commissaires aux comptes : M. M. GAUTREAU, Mlle A. FRÉTÉ, M. J. ANDRIEU, Mlle J. ERNST, MM. H. I. MARROU, W. SESTON.